

Extraits de commentaires laissés par les signataires.

Comment supporter la perte de chance pour des personnes parce qu'on n'utilise pas les traitements précoces.

Rien ne vaut l'expérience de terrain. Seuls ceux qui ne l'ont jamais utilisée disent que cela ne marche pas.

Y a-t-il une vraie volonté de notre Agence de Sante de trouver un traitement efficace à la Covid ?

La liberté de prescription est un droit inaliénable pour le médecin.

Du bon sens s'il vous plait.

Tout à fait d'accord avec cette analyse ; on ne peut qu'être préoccupé par l'attitude du pouvoir et s'interroger sur ses motivations. Deux notions importantes : l'obligation de moyens avec son corollaire : la possible perte de chance, et la liberté de prescrire.

SVP, laissez-nous prescrire Monsieur le ministre. Nous ne sommes pas des enfants.

On a délibérément empêché l'information des médecins, on les a dissuadés de prescrire des traitements non nocifs et très probablement efficaces alors qu'on n'avait rien.

La médecine n'est hélas plus ce qu'elle était ! Il faut maintenant une pétition pour pouvoir soigner normalement les patients !

Ancien Maître de Conférences en Santé Publique, Praticien hospitalier en virologie. Il est évident au vu de la littérature internationale que l'ivermectine est efficace.

Pourquoi se passer d'un traitement qui, s'il est pris le plus tôt possible évite une dégradation de l'état de santé des malades. Je suis indigné de l'attitude des experts institutionnels qui déshonorent la France.

Il est évident que nous devons prescrire systématiquement de l'Ivermectine avec ou à la place du paracétamol. Cela est sans risque et les résultats seront bénéfique.

Je signe pour la liberté de prescription du corps médical et pour l'indépendance de notre métier face aux lobbies de la finance.

Je ne comprends pas pourquoi on donne une ATU au remdesivir et on la refuse à l'ivermectine.

Place aux soins de bon sens, cela manque depuis un an.

La balance bénéfique/risque de l'ivermectine, face au paracétamol est très nettement en faveur de l'ivermectine. Refuser cette autorisation, alors qu'elle a été accordée à des essais de molécules jamais utilisées jusque-là (donc aux effets secondaires inconnus !) va à l'encontre de notre devoir de médecin et au serment que nous avons prêté.

Vous accordez l'utilisation du Remdesivir, des Ac monoclonaux, des injections à ARNm et ADN ... sur la base de dossiers de laboratoires, alors que l'Ivermectine a été éprouvée sur des millions de personnes depuis des dizaines d'années et plus de 50 études mondiales font état d'une efficacité. Quel État soucieux de la santé de ses concitoyens s'obstinerait dans cette direction ?

Laissez les médecins libres de prescrire et d'assumer leurs prescriptions. Il faut relire le serment d'Hippocrate !!!

Gériatrie je suis en contact avec de nombreux patients covid et le traitement pris très tôt nous permet d'éviter les complications et le passage en réanimation et l'encombrement des hôpitaux.

Depuis plus d'un an on s'acharne à bloquer les traitements précoces du covid 19 et pourtant que de situations graves et dramatiques pourraient ainsi être évitées.

La liberté de prescription doit être constitutionnelle pour tous les professionnels de santé.

Merci pour cette lettre intelligente et humaniste qui fait honneur à notre profession. Hippocrate doit se réjouir de voir l'esprit de son serment respecté par ses successeurs.

Beaucoup d'interrogations sur l'absence de transparence des décisions de l'ANSM dont les règles de transparence ne semblent pas respectées ?

Les médecins ont fait le serment d'Hippocrate et n'ont pas de conflits d'intérêt avec les laboratoires pharmaceutiques. Laissez-les faire leur métier !

Il y a plusieurs traitements qui semble-t-il marchent. La liberté de prescription devrait revenir au plus vite pour obtenir l'adhésion des médecins dans la gestion de cette crise.

C'est scandaleux de ne pas reconnaître l'AMM de l'ivermectine dans le traitement précoce des infections COVID, de freiner notre liberté de prescription, de faire l'omerta sur les traitements.

La vérité finira par vaincre et le scandale éclatera.

Notre métier est de soigner et nous allons continuer. Merci de ne pas faire obstacle aux soins et aux professionnels de santé.

Dans un tel contexte d'épidémie, on s'étonne que tous les produits pour lesquels une potentialité préventive ou curative a pu être raisonnablement évoquée, ne fassent pas fait immédiatement l'objet d'études randomisées banales mais correctes, en France ou en Europe. Cela éviterait des attermoissements ainsi que des querelles et des fraudes (Lancet, New England) bibliographiques.

Pour quelles obscures raisons, l'ANSM refuse-t-elle toute tentative de traitement de cette maladie ?

Il faut laisser les médecins soigner les malades.

Ce rejet de RTU pour l'ivermectine est incompréhensible vu l'absence d'effets secondaires de cette molécule. Le comportement de l'ANSM, vu ses antécédents de condamnations est très mal venu et entretient la méfiance généralisée des français. L'incompétence sanitaire du gouvernement est catastrophique.

Il serait temps de s'intéresser au traitement de la Covid avant l'arrivée de nouveaux variants.

Il faut arrêter de décider à la place des professionnels. Liberté de prescrire.

Je ne comprends pas l'obstination des agences à boudier un médicament peu cher efficace, à l'innocuité plus que probable, alors que des autorisations ont été données à des traitements toxiques et inefficaces.

Monsieur le Ministre, entendez les médecins de terrain ! Notre ambition est juste de soigner nos patients, In fine, le même que vous : gérer au mieux cette épidémie. Qui y a-t-il de non entendable, voir complotiste à ce que nos patients n'aillent pas encombrer les urgences ?

Le médecin prescrit en son âme et conscience, avec sa responsabilité, et avec la formation qu'il a reçue. Si nous la remettons en cause, quid de notre système de santé, autrefois si brillant ?

Il est incompréhensible que l'ivermectine ne puisse pas être prescrite au moins au même titre que le doliprane dans le traitement du Covid 19 puisqu'elle présente moins de risques d'effets secondaires et qu'elle ne peut pas être moins efficace !

Je suis horrifié par l'attitude de l'Ordre des médecins qui interdit aux médecins de pratiquer leur Art.

On m'avait enseigné autrefois qu'il existait pour les médecins une obligation de soins, ça n'existe plus ? Doliprane et/ou Rivotril , bravo !

Monsieur et cher confrère, vous honoreriez notre profession en autorisant la prescription d'Ivermectine, et en conduisant dans le même temps une large étude prospective, indépendante, sur ce médicament. Cela ne remet aucunement le principe de vaccination en cause.

Nous médecins, savons qu'il peut être nécessaire d'utiliser en même temps plusieurs thérapeutiques pour venir à bout d'une maladie. Les réponses actuelles apportées à cette proposition sont manifestement sous tendues par un parti pris qui ne fait que renforcer le doute sur la bonne foi de leurs auteurs.

Je pense qu'un médecin doit soigner ses patients avec toutes les possibilités qui sont à sa disposition et cela en son âme et conscience.

Merci de ne pas empêcher les médecins de soigner leurs patients Covid+.

Il n'y a pratiquement presque jamais de consensus scientifique sur la façon de traiter donc nous devons avoir la liberté de soigner nos patients en conscience et responsabilité, et selon les données scientifiques que nous avons pu recueillir et accepter.

Les médecins généralistes de terrain se sentent concernés par la souffrance de leurs patients et doivent pouvoir être capables de choisir en conscience, parmi les thérapies proposées, ainsi que leurs diplômes l'attestent, choisir celles qu'ils jugent les plus profitables.

Un peu d'humanité svp.

La liberté de prescription est la marque de la reconnaissance de la responsabilité de la profession médicale

Encore une décision de plus incompréhensible des autorités sanitaires.

Travaillant comme expert scientifique à l'international depuis 12 ans (implication de mon organisation dans 214 pays) la position restrictive de la France sur la thérapeutique précoce face à la Covid-19 - une perte considérable de chances en prévention primaire et secondaire (associée à la vaccination) pour nos compatriotes - me reste éthiquement et scientifiquement incompréhensible, professionnellement choquante, notamment vis à vis de l'Ivermectine.

Le bénéfice risque penche pour l'ivermectine quand bien même l'efficacité serait plus faible que citée.

Laissez-nous notre liberté de prescription, c'est la seule chose qui nous reste en médecine libérale. Merci Mr le ministre et cher confrère.

Je pense qu'il ne faut négliger aucune piste favorable pour le patient et sa santé qui reste notre priorité. Nous médecins généralistes sommes de loin le premier maillon de la chaîne et voyons les patients au tout début connaissons le mieux nos patients.

Nous, médecins, sommes liés par le serment d'Hippocrate, ne pas nuire à la santé est notre priorité absolue, y contribuer du mieux possible en vertu des connaissances actuelles est notre devoir.

Le rôle du médecin est de soigner. Nul ne peut l'empêcher de faire son métier. Des traitements existent.

Le discrédit organisé par les autorités sanitaires autour des traitements précoces de cette infection est criminel. Je ne supporte plus que l'on puisse encore proposer le doliprane comme seul traitement.

Il est inadmissible pour un médecin de mépriser un traitement efficace qui peut sauver la vie d'un malade. Cela va à l'encontre de l'éthique de son métier.

Je trouve inadmissible ces deux poids deux mesures. Surtout quand le médicament en question est efficace et peu coûteux !

En tant que médecin je suis outré par les diktats administratifs qui sont un obstacle inadmissible au libre exercice des professionnels de santé et un déni du respect de leur compétences dans le rapport médecin-patient.

Il est honteux de ne pas faire bénéficier les patients des traitements précoces qui soignent et guérissent la plupart du temps.

Il est temps de prendre les bonnes décisions.

Mon expérience personnelle sur le terrain montre l'efficacité et le bénéfice du traitement de la Covid par l'ivermectine. Plus aucune hospitalisation.

Cette décision doit intervenir rapidement. Il y a déjà eu beaucoup trop de morts qui auraient pu être évitées si on avait laissé les médecins prescrire ! Il n'y a pas que la vaccination qui existe.

Mes confrères sont tout à fait à même d'ajuster leur traitement en conscience, selon le code de la déontologie et le serment d'Hippocrate, ce qui a toujours été le cas dans l'Histoire.

Il serait nécessaire que l'ANSM s'explique quant à la non prise en compte des études multicentriques.

J'ai fait médecine pour soigner les gens, et il me semble qu'en contre partie de notre non-obligation de résultats nous avons une obligation de moyens.

Je suis scandalisé par le mépris affiché vis-à-vis des effets d'un traitement qui méritent au moins qu'on y prête intérêt (le seul risque véritable est que ce médicament soit efficace).

Je soutiens cette démarche pour diverses raisons et, entre autres, car elle respecte un principe essentiel de notre médecine : la liberté de prescription.